

Notice pour imprimer l'attestation vous permettant de venir à Majouraut

1 - Connectez-vous au site de la F.F.E

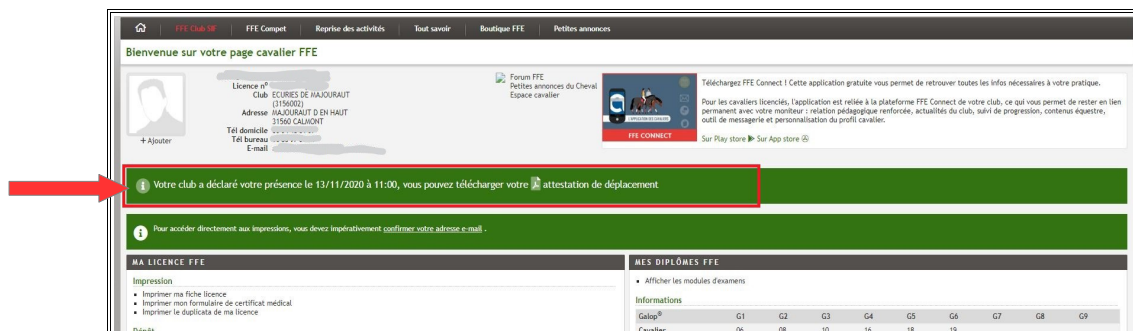
2 - Aller sur « Ma page cavalier FFE »



3 - Suivez les instructions pour saisir vos identifiants et mots de passe

Si vous les avez égarés, pas d'inquiétude, le formulaire vous permet de les réinitialiser !

4 - Cliquer sur « votre club a déclaré votre présence.... téléchargez votre attestation »



5 – imprimez votre attestation ou gardez-la sur votre téléphone



ATTESTATION DE DEPLACEMENT

POUR ASSURER L'ENTRETIEN PHYSIQUE DES PONEYS ET CHEVAUX

Le protocole validé le 10 novembre 2020 en réunion interministérielle pour la gestion du bien-être des équidés dans les établissements équestres pendant le confinement prévoit d'organiser la venue, maîtrisée et tracée, de certains propriétaires et cavaliers des poney-clubs et centres équestres dans leur structure équestre afin d'assurer l'entretien physique des poneys et chevaux.

La présente attestation a été établie sur la base des besoins exprimés par le poney-club ou centre équestre via la plateforme informatique FFE permettant d'organiser et d'assurer la traçabilité des cavaliers et des sorties des équidés.

Elle doit être accompagnée de l'[attestation de déplacement dérogatoire officielle](#), en cochant le motif n°3 « Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments ».

L'ÉTABLISSEMENT ÉQUESTRE FFE :
ECURIES DE MAJOURAUT - 3156002
MAJOURAUT D EN HAUT
31560 - CALMONT

DÉCLARE ACCUEILLIR LE CAVALIER FFE :
Anabelle LAPLUBELLE

LE :
13/11/2020 de 11:00 À 12:00

ATTESTATION ÉDITÉE PAR LA FFE LE 13/11/2020 à 09:50